

Carrière d'Arzano : avis défavorable du commissaire

En août dernier, un collectif a été créé contre le projet d'un site d'extraction de granulats, par le groupe Cointo-Pigeon, en Arzano, plus particulièrement à Kerangoarec. Lors de leur création, des membres du collectif étaient venus à Pont-Scorff, pour alerter les Scorvipontains sur les nuisances qu'un tel projet occasionnerait sur leur commune, telles le trafic des poids-lourds traversant le bourg. Ils les avaient également appelé à se mobiliser en participant à l'enquête publique, qui s'est déroulée en septembre et octobre, en Arzano. Au total, 5 500

signatures de pétitions ont été collectées en deux mois. Le commissaire enquêteur, M. Ciesselki, a finalement donné un avis défavorable au projet de carrière. Cette information, officialisée jeudi en mairie d'Arzano, est accueillie par le collectif, avec « **satisfaction, soulagement et fierté.** »

La prochaine étape est la décision finale, « **qui sera donnée par la seule autorité du préfet, en espérant que l'avis du préfet confirmera vite l'avis défavorable du commissaire enquêteur** », indique le collectif contre la carrière d'Arzano.

L'info en direct et en continu sur **ouest**
france .fr